



Notes d'allocution: messages clés de la formation pour les proches aidants

SÉANCES DE FORMATION POUR LES FOURNISSEURS DE SOINS ESSENTIELS / PROCHES AIDANTS

RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (RAM)

- Les antibiotiques sont des médicaments utilisés pour tuer les bactéries qui causent des infections (pas pour traiter les infections provoquées par les virus comme la COVID ou la grippe).
- De nombreux résidents reçoivent des antibiotiques inutilement, alors qu'ils n'ont pas d'infection.
 - Une étude récente portant sur 500 ordonnances remises aux résidents d'établissements de soins de longue durée choisies au hasard à Terre-Neuve, a révélé que 57,8 % des ordonnances étaient considérées comme inutiles ou inappropriées^a.
- Ce qui peut arriver :
 - Le résident peut développer des effets secondaires dus à l'antibiotique, tels que nausées, vomissements, diarrhée, fièvre, maux de tête, ou plus rarement des ruptures de tendons et de souffrance nerveuse.
 - Les antibiotiques peuvent aussi tuer les « bons » germes du corps. Par exemple, cela peut entraîner des infections vaginales à levures. Cela peut également entraîner d'autres infections telles qu'une diarrhée sévère ou un *Clostridium difficile* (*C. difficile*), une hospitalisation, voire la mort.
 - Par ailleurs, en cas d'infection causée par une bactérie, l'antibiotique élu administré peut s'avérer inefficace.
 - En effet, les antibiotiques peuvent également favoriser le développement de bactéries « résistantes aux médicaments ». Ces bactéries sont plus difficiles à tuer et provoquent des maladies plus difficiles à guérir. Votre médecin peut être amené à essayer plusieurs antibiotiques, ce qui augmente le risque de complications.

^a Penney, C. C., Boyd, S. E., Mansfield, A., Dalton, J., O'Keefe, J., & Daley, P. K. (2018). Antimicrobial use and suitability in long-term care facilities: a retrospective cross-sectional study. *Official Journal of the Association of Medical Microbiology and Infectious Disease Canada*, 3(4), 209-216.

- La résistance aux antibiotiques survient lorsque les bactéries se modifient au fil du temps et ne répondent plus aux médicaments.
 - L'Organisation mondiale de la santé a reconnu la RAM comme l'une des dix principales menaces sanitaires mondiales auxquelles l'humanité est confrontée^b.
 - Dans le monde, 4,95 millions de décès en 2019 ont été associés à des infections bactériennes résistantes aux antibiotiques, dont 1,27 millions directement imputables à la RAM^b.
 - Au Canada, on estime qu'en 2018, plus d'un quart des infections bactériennes étaient résistantes à au moins un antibiotique. 14 000 décès canadiens ont été associés à la RAM, dont 5 400 directement imputables à la RAM^c.

INFECTION DES VOIES URINAIRES (IVU)

- Un exemple courant est celui où vous pensez que le résident que vous traitez souffre d'une infection des voies urinaires :
 - Il arrive souvent que des bactéries soient présentes dans l'urine, mais cela ne signifie pas toujours qu'il s'agit d'une infection.
 - Plus de 20 % des femmes de plus de 80 ans et 6 à 15 % des hommes âgés de plus de 75 ans ont dans leur urine des bactéries qui ne provoquent pas de symptômes^d. C'est ce qu'on appelle une bactériurie asymptomatique.
 - Ce n'est pas un problème et ne bénéficie pas d'un traitement antibiotique. Il n'est pas recommandé d'effectuer des tests de dépistage ou d'administrer un traitement (exceptions : personnes enceintes, personnes subissant des interventions urologiques au cours desquelles des saignements des muqueuses sont prévus, patients ayant récemment reçu une greffe de rein).
- Il peut être difficile de reconnaître une infection urinaire chez une personne atteinte de démence si elle n'est pas en mesure de communiquer sa douleur ou son inconfort. La famille, les amis et les soignants qui connaissent bien la personne peuvent être en mesure de déceler des changements subtils dans son apparence ou son comportement.
 - Par exemple, un résident qui se touche le ventre plus que d'habitude peut indiquer une douleur à cet endroit, ce qui pourrait être le signe d'une infection urinaire.

^b Murray CJ, Ikuta KS, Sharara F, et al. Global burden of bacterial antimicrobial resistance in 2019: A systematic analysis. The Lancet. 2022

^c Prévisions des taux futurs de résistance aux antimicrobiens (RAM) au Canada du Conseil des académies canadiennes (CAC) 2019, <https://www.rapports-cac.ca/regardez-la-seance-quand-les-antibiotiques-echouent/>

^d Nicolle L. E. (2003). Asymptomatic bacteriuria: when to screen and when to treat. Infectious disease clinics of North America, 17(2), 367–394. [https://doi.org/10.1016/s0891-5520\(03\)00008-4](https://doi.org/10.1016/s0891-5520(03)00008-4)

- Un changement soudain chez un résident atteint de démence avancée peut être le signe d'un délire. Il est important de ne pas supposer que le délire est toujours causé par une infection urinaire.

RÔLE DES FOURNISSEURS DE SOINS ESSENTIELS

- Ces conseils vous aideront à prévenir les infections urinaires chez les résidents dont vous vous occupez :
 - Encouragez les gens à boire beaucoup d'eau.
 - Encouragez-les à y aller aux toilettes lorsqu'ils en ressentent le besoin.
 - Adoptez une bonne hygiène.
 - Utilisez les cathéters seulement pour une courte période, voire pas du tout.
- Aidez votre médecin à reconnaître l'infection urinaire en adoptant les actions suivantes :
 - Garder une trace écrite de tout changement que votre résident pourrait connaître tel que :
 - Apport en liquide.
 - Votre résident refuse-t-il de boire?
 - Bien-être (physique, social, émotionnel).
 - Votre résident tombe-t-il plus souvent que d'habitude, est-il en colère ou en larmes, ce qui n'est pas habituel?
 - Changements dans la routine quotidienne.
 - Le changement d'un lit vers un autre ou l'arrivée d'un nouveau résident risque-t-il de perturber leur routine quotidienne?
 - Médicaments.
 - De légères modifications des médicaments peuvent entraîner l'apparition d'effets secondaires tels que nausées, vomissements ou diarrhées (effets les plus fréquents). Le nouveau médicament contre l'agitation est-il efficace ou provoque-t-il une aggravation de l'agitation?
 - Régularité des selles.
 - Changements soudains de l'état mental du résident (agitation, difficulté à se concentrer, hallucinations [voir/entendre des choses qui n'existent pas]), délires (croire fermement à des choses qui ne sont pas vraies), somnolence ou repli sur soi inhabituels.
- Enfin, soyez informé — demandez à votre fournisseur de soins de santé si des antibiotiques sont nécessaires.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Pour plus d'informations, consultez le circulaire de Choisir avec soin Canada (<https://choisiravecsoin.org/pamphlet/antibiotiques-pour-traiter-les-infections-urinaires/>) ou demandez des renseignements auprès de votre fournisseur de soins de santé.
- Infections urinaires et démence ([https://www.alzheimers.org.uk/sites/default/files/2019-09/528LP UTIs and dementia.pdf](https://www.alzheimers.org.uk/sites/default/files/2019-09/528LP%20UTIs%20and%20dementia.pdf))

RÉTROACTION

- Cette séance sur les meilleures pratiques en matière d'infections urinaires s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste mené en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) en vue d'améliorer les soins dispensés aux résidents des établissements de soins de longue durée en ce qui concerne les infections urinaires.
- **Nous aimerions beaucoup recevoir vos commentaires sur cette séance.** Pour nous faire part de vos commentaires, veuillez remplir ce questionnaire facultatif d'une durée de 2 à 5 minutes :
 - FR : <https://form-formulaire.phac-aspc.gc.ca/index.php/415691?lang=fr>
 - EN: <https://form-formulaire.phac-aspc.gc.ca/index.php/415691?lang=en>
 - Vous pouvez également vous adresser à l'animateur de la séance pour obtenir une version papier.
- Plus tard cet été, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) organisera des groupes de discussion avec des fournisseurs de soins essentiels comme vous afin de tirer des leçons de votre expérience de cette séance. Les groupes de discussion dureront environ une heure et se dérouleront virtuellement/par téléphone. Si vous souhaitez participer, veuillez nous communiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous fournir de plus amples renseignements (le formulaire de contact se trouve également à la fin du questionnaire ci-dessus) :
 - FR : <https://form-formulaire.phac-aspc.gc.ca:8443/index.php/951447?lang=fr>
 - EN : <https://form-formulaire.phac-aspc.gc.ca:8443/index.php/951447?lang=en>